80e anniversaire du Débarquement en Normandie

En 2024, la Normandie commémorera et célèbrera le 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

C’est toute la Normandie qui sera amenée à honorer la mémoire de ces évènements et de ces hommes et femmes venus du monde entier pour nous libérer. Une mobilisation régionale pour célébrer cet anniversaire décennal d’envergure. La Région Normandie sera au rendez-vous aux côtés des Normands.

Dès 2022, l’anniversaire du Raid de Dieppe ouvrira les célébrations du 80e anniversaire.

Rendez-vous sur le site du 80e anniversaire

Un peu d’histoire

Le Débarquement du 6 juin 1944 fut un tournant décisif dans la Seconde Guerre mondiale : la Libération de la France et de l’Europe débuta sur les plages normandes. C’est en Normandie que s’est dessiné le visage du monde actuel. Dès 1942, avec le Raid de Dieppe, l’histoire de la Normandie dans son ensemble a été intimement liée à celle du retour de la Liberté, de la Paix et de la Réconciliation.

Le 6 juin 1944 et les jours qui suivirent, des milliers de jeunes hommes représentant une quinzaine de nations différentes et 177 Français du Commando Kieffer débarquèrent sur les plages normandes pour libérer le territoire. Le 6 juin, à minuit, plus de 150 000 soldats alliés sont en Normandie dont 23 000 parachutistes et 20 000 véhicules de tout gabarit. 12 000 hommes ont été tués, blessés ou faits prisonniers. S'en suivirent **trois mois de batailles pour libérer la Normandie**. Puis ce fut le tour de Paris et enfin de toute l'Europe.

Aujourd'hui encore, à travers des vestiges, des cimetières, des lieux de visites, un patrimoine de la Reconstruction emblématique, ces traces sont encore visibles et permettent à cette mémoire d'être vivante en Normandie. **Le Débarquement du 6 juin 1944 et la Bataille de Normandie sont gravés dans l'esprit de chaque Normand et font partie d'un patrimoine commun que nous avons le devoir de transmettre.**

Le Débarquement et la Bataille de Normandie : L'essentiel

Le tourisme de mémoire en Normandie

Le D-Day et la bataille de Normandie

Un logo dédié au 80e

Pour que les Normands, et tous ceux qui le souhaitent, s'inscrivent dès maintenant dans cet anniversaire, un logo dédié au 80e a été créé pour valoriser les nombreux projets de commémorations et d'évènements à venir.

Le logo du 80e est à la libre disposition de tous les "ambassadeurs" (personnes physiques ou morales) qui souhaitent marquer leur sens de l’accueil et leur attachement à la Normandie en relayant et en s’associant aux évènements du 80e Anniversaire (les Collectivités, les Offices de tourisme, les hôteliers, les commerçants, etc.).

En utilisant le logo 80e, vous vous engagez à respecter les règles d’usage et la charte graphique associée.

A savoir

Déposée auprès de l’INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), la Région Normandie est seule titulaire du logo et des droits attachés.

Pour toute demande concernant le logo

Direction de la communication

02 31 06 98 55

communication@normandie.fr

Charte graphique et règlement d'utilisation du logo 80e

- Charte graphique du logo 80e
- Règlement d'utilisation du logo 80e

Télécharger le kit logo (Français/English)

Usage du logo à des fins commerciales

Afin de pouvoir utiliser le logo 80e pour fabriquer et commercialiser des produits spécifiquement conçus pour le 80e Anniversaire (produits dérivés, T-shirts, casquettes, souvenirs, etc.), vous devez au préalable soumettre une demande d’autorisation.

L’autorisation écrite de la Région Normandie est indispensable avant de pouvoir commercialiser des objets portant le logo 80e.